

Décision

Générale

colonial

Décision n° 382 07/04/1949

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
7 avril 1949

Numéro JO
n° 4 du 01/04/1949

Date du numéro
1 avril 1949

TEXTE INTÉGRAL

Est licencié de son emploi pour « absence illégale », Hassan Moussa, opérateur-radio auxiliaire, 12e échelon, en service aux P. T. T. La présente décision aura effet pour compter du 14 mars 1949.